

## et ou est

Il ne faut pas confondre **et**, conjonction de coordination qui sert à relier deux phrases ou deux éléments d'une phrase, et **est**, verbe *être* conjugué à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif.

Pour les distinguer, retenir qu'on peut remplacer :

**et par et puis**

**est par était**

Ex. 1 : Il aime le miel **et** le chocolat. / Il aime le miel **et puis** le chocolat.

Ex. 2 : Il **est** très gourmand. / Il **était** très gourmand.

Ex. 3 : Elle **est** partie en vacances **et est** rentrée deux jours plus tard. / Elle **était** partie en vacances **et puis était** rentrée deux jours plus tard.

## a et à

Il ne faut pas confondre **à**, préposition et **a**, verbe *avoir* conjugué à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif.

Pour les distinguer, on peut tenter de remplacer la forme qui pose problème par *avait*. Si c'est possible, on est alors en présence du verbe *avoir* et on écrit **a**.

Ex. 1 : Il mange un yaourt **à** l'abricot : préposition, on ne peut pas la remplacer par *avait* [~~Il mange un yaourt avait l'abricot~~].

Ex. 2 : Il **a** un yaourt dans son frigidaire : verbe *avoir* conjugué à la troisième personne du présent de l'indicatif, on peut le remplacer par *avait* [Il *avait* un yaourt dans son frigidaire].

## ou et où

Il ne faut pas confondre **ou**, conjonction de coordination qui sert à relier deux phrases ou deux éléments d'une phrase, et **où**, adverbe interrogatif ou adverbe relatif.

- **Ou** sans accent grave s'emploie pour coordonner deux termes. Il exprime l'alternative.

Ex. 1 : Tu choisis un gâteau ou une tarte.

- **Où** avec un accent grave exprime le lieu. Il s'emploie :

- dans une interrogation, il est alors adverbe interrogatif :

Ex. 2 : Où est la tarte ? [interrogation directe]

Ex. 3 : Je ne sais pas où elle est. [interrogation indirecte]

- dans une proposition subordonnée relative, il est alors adverbe relatif :

Ex. 4 : La tarte est là où elle est.

**À retenir :** si l'on peut remplacer *ou* par *ou bien*, on écrit *ou* sans accent grave. Sinon on l'écrit avec un accent grave.

Ex. 1 : Tu choisis un gâteau ou bien une tarte : on écrit *ou*.

Ex. 2 : Ou bien est la tarte ? : ne fonctionne pas : on écrit *où*.

## **ce et se, c'est et s'est, c'était et s'était**

- **Ce** peut être :
  - un déterminant démonstratif qui se place devant un nom.  
Ex. 1 : Ce vélo est à moi.
  - un pronom démonstratif employé devant un pronom relatif (*que, qui, dont*).  
Ex. 2 : Je sais ce que je veux.  
– employé de manière abrégée devant le verbe être. On l'écrit *c'*.  
Ex. 3 : C'est son vélo.  
Ex. 4 : C'était une belle journée de printemps.
- **Se** est un pronom personnel réfléchi ; il s'emploie uniquement devant un verbe.  
Ex. 5 : Il s'était levé de bonne heure.  
Ex. 6 : Elle s'est cassé la jambe.

### **À retenir :**

- Employé devant un nom, on peut remplacer *ce* par *le*.  
Ex. 1 : Le vélo est à moi.
- Employé devant un pronom relatif (*que, qui, dont*), on peut remplacer *ce* par *cette chose*.  
Ex. 2 : Je sais que je veux cette chose.
- Abrégé en *c'* devant le verbe être, on peut remplacer *ce* par *ceci*.  
Ex. 3 : Ceci est son vélo.  
Ex. 4 : Ceci était une belle journée de printemps.
- On peut remplacer *se* par un autre pronom personnel réfléchi comme *me* (en changeant le pronom personnel sujet du verbe de la phrase).  
Ex. 5 : Je m'étais levé de bonne heure.  
Ex. 6 : Je me suis cassé la jambe.

## on et on n'

À l'oreille, il est difficile de distinguer **on** + mot commençant par une voyelle et **on n'** + mot commençant par une voyelle. Or la différence est importante puisque, dans le second cas, *on* est suivi de l'adverbe *ne* (abrégé en *n'*), premier élément d'une négation à deux termes [*ne... pas, ne... que, ne... personne*].

- Observez ces exemples :

Ex. 1 : On aime les pâtes !

Ex. 2 : On n'aime pas les pâtes !

Ex. 3 : On n'aime que les pâtes fraîches !

Ex. 4 : On n'a trouvé personne pour faire des pâtes fraîches.

Ex. 5 : On entend peu l'eau bouillir.

- Pour savoir si l'on est en présence d'une négation, il suffit de remplacer le pronom *on* par un autre pronom personnel, comme *nous*. Si le son [n] subsiste, il faut écrire *on n'*.

Ex. 3 : Nous n'aimons que les pâtes fraîches ! : on entend la négation, on écrit *on n'*.

Ex. 5 : Nous entendons peu l'eau bouillir : on est sûr qu'il n'y a pas de négation, on écrit *on*.